UN PACTE CONSTITUANT POUR L'AVENIR DE L'EUROPE

L'élément le plus significatif de la réélection d'Ursula von der Leyen nous semble être la consolidation de la majorité parlementaire pro-européenne qui a voté pour elle et qui comprend l'universalisme chrétien, l'internationalisme socialiste, le cosmopolitisme libéral et environnementalisme transnational en rejetant l'extrémisme euro-hostile des conservateurs menés par Giorgia Meloni dont les choix ont isolé son gouvernement et l'Italie dans l'Union européenne, des patriotes menés par Viktor Orban et des souverainistes menés par Alice Weidel.

En ce qui concerne le rôle de l'Italie, et compte tenu des positions prises tant au Parlement européen par FdI et Lega que par le gouvernement italien, le Mouvement Européen dénonce le risque de marginalisation de notre pays par rapport au noyau des pays leaders dans le processus de réforme de l'Union européenne, qui passera inévitablement par la mise en œuvre des engagements qui seront pris lors des négociations pour l'élargissement aux pays candidats, ce qui pourrait ouvrir la voie à des formes novatrices d'intégration différenciée.

Le Mouvement Européen a suivi de près les déclarations de la Présidente Ursula von der Leyen et a pris connaissance des priorités politiques que la Commission européenne entend mettre en œuvre au cours de cette législature, priorités qui devront être développées à travers une vision dynamique du processus d'intégration européenne, en accord avec la majorité pro-européenne qui s'est exprimée lors du vote du 18 juillet. Nous examinerons attentivement ces deux documents, également à la lumière de notre Livre vert, afin de traduire nos suggestions en initiatives spécifiques qui seront présentées dans un Livre blanc, en vue également de créer de nouveaux instruments politiques, financiers et législatifs.

Dans l'attente du programme de la nouvelle Commission et du résultat des auditions des nouveaux commissaires, où nous espérons que la majorité pro-européenne qui s'est exprimée lors du vote de confiance à la présidente Ursula von der Leyen sera confirmée, nous concentrons notre attention en particulier sur les dix priorités suivantes

- Le budget européen, les investissements et les ressources propres
- La réalisation du Green Deal européen
- Les biens publics européens
- L'intelligence artificielle
- La dimension sociale
- Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient
- Les politiques migratoires et le droit d'asile
- La défense européenne
- Approfondissement et élargissement
- L'avenir de l'Europe et le processus constituant

Nous prenons note des déclarations de la Présidente Ursula von der Leyen concernant le renforcement du budget au-delà de l'échéance du NGEU en prévision du projet du Cadre financier Pluriannuel 2028-2032 qui devra soutenir les investissements dans la politique environnementale, pour la transition numérique et la dimension sociale, dans l'industrie et dans les petites et

moyennes entreprises, dans l'agriculture durable - avec l'engagement de achever le Green Deal européen avec des projets, des règles et des ressources qui ne doivent pas abdiquer aux objectifs de la conversion écologique et de la lutte contre le changement climatique en utilisant l'ambiguïté de la formule de la neutralité technologique - dans l'industrie de la défense et dans la cohésion territoriale afin que personne ne soit laissé pour compte.

Nous considérons positivement la proposition d'un Fonds européen pour la compétitivité - qui répond aux suggestions issues des rapports d'Enrico Letta et de Mario Draghi - pour soutenir avec des investissements directement européens et avec une direction européenne des politiques efficaces et plus percutantes avec une méthode partagée de gestion innovante pour les modeler sur le contexte socio-économique spécifique de chaque État.

Depuis des années, le Mouvement Européen s'est fortement engagé à soutenir les biens publics européens - avec une référence particulière à la santé, l'énergie, l'intelligence artificielle, la durabilité environnementale, les nouvelles générations, la science et la recherche - qui nécessitent un budget de nature fédérale pour la période 2028-2032, financé par des vraies ressources propres comme le montre le rapport élaboré avec le Centre d'Etudes sur le Fédéralisme (LINK) et la dette publique européenne.

Dans cet esprit, le Mouvement européen rappelle et partage les estimations de la Banque centrale européenne selon lesquelles l'Union européenne aura besoin de 1 000 milliards d'euros par an de ressources publiques pour la transition verte, la numérisation, la dimension sociale, la recherche, l'innovation et l'industrie de la défense, qui doivent également faire appel à des capitaux privés en étroite collaboration avec la BEI.

Nous saluons les investissements annoncés dans l'intelligence artificielle concernant notamment l'accès aux ressources informatiques, la création d'institutions de recherche ou la mise en œuvre de l'utilisation des données. Afin d'éviter qu'une réglementation extensive ne nuise aux entreprises européennes, ces investissements doivent s'étendre à l'éducation spécifique à l'intelligence artificielle à tous les niveaux ainsi qu'à la création d'un écosystème industriel pouvant faire émerger une ou plusieurs entreprises européennes d'intérêt mondial dans le respect de la réglementation européenne sur la protection des données.

Nous prenons acte de la déclaration sur le Pilier social, en soulignant toutefois que sa réalisation doit jeter les bases d'une démocratie économique encore largement inachevée et d'un dialogue social renforcé, tout comme nous réaffirmons la nécessité d'un véritable welfare européen, nous estimons qu'un instrument européen d'indemnisation du chômage sur le modèle du programme SURE doit être mis en place ainsi que des règles européennes de sécurité sur le lieu de travail, et nous attendons des propositions précises pour une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et les discriminations.

Nous sommes convaincus que la politique du logement - rendue nécessaire selon nous par la fragmentation des ménages, la mobilité sociale et les phénomènes migratoires générés par les nouveaux besoins de l'économie - qui pourrait être confiée à l'un des membres de la Commission, devrait s'inscrire dans le cadre d'une nouvelle cohésion sociale et territoriale.

Nous demandons la nomination d'un Commissaire européen à l'économie sociale qui travaillerait avec l'intergroupe parlementaire sur l'économie sociale en inscrivant le soutien à cette dimension économique dans les orientations de la 10ème législature et dans les programmes annuels.

Nous soutenons fermement la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités à Gaza, la libération des otages et l'objectif de deux États israélien et palestinien, qui devront être inclus dans une réflexion plus large sur la coopération et la sécurité en Méditerranée à l'initiative de l'Union européenne.

Nous soutenons l'idée de relancer la nomination d'un Commissaire pour les politiques vers la Méditerranée, comme ce fut le cas dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen, en rappelant la nécessité de respecter les compétences du Haut représentant pour la politique étrangère, comme cela doit être le cas pour l'éventuel Commissaire pour la défense.

Nous réitérons notre demande d'un Commissaire en charge des politiques migratoires avec un mandat distinct de celui de la Méditerranée, et nous confirmons notre conviction sur la nécessité d'une politique d'accueil et non de rejet, en exprimant notre grande perplexité sur la proposition de renforcer le personnel de l'Agence Frontex.

Nous déplorons que rien ne soit dit sur les politiques d'intégration des migrants et des demandeurs d'asile dans l'Union européenne, qui doivent au contraire être renforcées, et sur la manière dont l'Union européenne peut contribuer au respect des droits fondamentaux dans les pays tiers (tels que la Libye et la Tunisie) auxquels l'UE a demandé d'arrêter les flux migratoires tout en sachant qu'ils ne peuvent être stoppés en raison des conditions de vie insoutenables qui règnent dans les pays d'origine. Nous condamnons également le fait qu'il soit possible d'externaliser les demandes d'asile vers des pays tiers, ce qui porte atteinte au droit fondamental à une évaluation équitable des demandes de protection internationale et viole les principes du droit international. Nous réitérons notre proposition de retirer les politiques migratoires de la compétence des ministres de l'intérieur et de la justice et de les confier à un Conseil « jumbo » de l'emploi, de l'éducation, de la santé et du développement.

Nous soutenons l'engagement en faveur de l'inviolabilité et de l'intégrité de l'Ukraine attaquée par la Fédération de Russie en vue d'une paix juste et de la relance d'un projet de coopération et de sécurité sur le continent européen selon le modèle des accords d'Helsinki, en lançant une initiative de l'UE pour une conférence de paix internationale.

Dans ce cadre, nous sommes convaincus que la question de la défense européenne ne peut se limiter à la dimension industrielle et aux nouvelles technologies mais doit faire partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne en agissant sur l'interopérabilité des forces armées plutôt que sur l'augmentation des dépenses nationales, sur le contrôle des ventes d'armes aux pays tiers, sur un système de renseignement européen et sur l'affirmation d'un equal partnership entre l'UE et les Etats-Unis dans le cadre de l'Alliance atlantique.

Nous demandons à la Commission européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les relations transatlantiques continuent à se dérouler dans le cadre des règles de l'Organisation

mondiale du commerce, en évitant des guerres tarifaires qui nous porteraient gravement préjudice en affectant les couches les plus faibles de nos populations.

Nous partageons le blâme ferme du président von der Leyen à l'encontre du premier ministre hongrois Orban pour avoir violé le principe de coopération loyale et l'engagement à défendre l'État de droit, et nous réitérons notre conviction de la nécessité d'écarter le gouvernement hongrois de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

Nous soulignons que l'élargissement de l'Union européenne aux Balkans et à l'Europe de l'Est doit être fondé sur le mérite - et en particulier sur les critères décidés à Copenhague et réaffirmés dans le Traité de Lisbonne - et sur la nécessité que les réformes internes de ces pays soient accompagnées de réformes de l'Union européenne dans ses politiques, son budget et le renforcement de sa dimension démocratique. Dans cet esprit, le dépassement du Traité de Lisbonne, signé en 2007, sera une condition indispensable - et pas seulement possible comme le laissent vaguement entendre les déclarations de la présidente Ursula von der Leyen et ses lignes directrices - avant l'élargissement afin de rendre l'Union européenne plus forte et capable de prendre des décisions en planifiant son avenir.

Nous réitérons notre conviction que, face à l'immobilisme des gouvernements et à l'hostilité de la majorité du Conseil européen à dépasser le Traité de Lisbonne dans la logique que les gouvernements sont « les maîtres des traités », la voie à suivre est celle d'un processus constituant qui a pour base la démocratie représentative et la démocratie participative. Pour ces raisons, nous pensons - et nous en appelons à la majorité pro-européenne de cette Assemblée - que le Parlement européen devrait prendre note de la proposition d'Ursula von der Leyen pour un travail commun sur la réforme des traités, dépassant les limites étroites d'une ouverture apparente qui lie la révision au calendrier de l'élargissement en proposant la signature d'un accord interinstitutionnel qui a la substance d'un Pacte constituant.

Le Parlement européen a le pouvoir de parler au nom des citoyens qui l'ont élu, et la Commission européenne a les outils pour aider à créer un espace public nécessaire au développement d'un dialogue permanent avec la société civile afin de dépasser l'idée désormais inacceptable que la réforme des traités est un chantier ouvert aux seuls initiés. La Commission européenne dispose également des outils pour lancer une vaste campagne d'information sur l'avenir de l'Europe, qui est apparue totalement insuffisante lors des travaux de la Conférence qui s'est achevée le 9 mai 2023.

Rome, le 23 juillet 2024

La Présidence du ME-IT